

Formulaire d'adhésion 2022

Type de la demande d'adhésion : Particulier Association Mécène

Nom et prénoms :

Fonction :

Adresse :

Tél :

Mail :

Nom de l'association :

Déclarée en Préfecture le :

Adresse :

But :

Les informations recueillies ci-dessus sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de la Fédération. En application de l'article 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de la Fédération :

secrétariat@environnementdurable.net

Pièces à joindre à ce formulaire

Particulier	Chèque de cotisation
Association	Chèque de cotisation Tous documents présentant l'association
Mécène	Chèque de cotisation

L'ensemble du dossier est à adresser à :

Madame la secrétaire de la Fédération Environnement Durable
Josiane SICART
40, rue Paul Cézanne
68260 Kingerheim

La demande d'adhésion est soumise à l'approbation du conseil d'administration de la Fédération.

Cotisations 2022

Particulier	20 €/an/personne
Association	40 €/an/association
Mécène	Montant libre à partir de 50 €

Les chèques sont à libeller à l'ordre de la **Fédération Environnement Durable**

Dès approbation de votre adhésion, le secrétariat de la Fédération vous adressera par retour du courrier un reçu attestant votre inscription et l'enregistrement de votre paiement.